



**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FEVRIER 2015**

PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan – BOUQUIGNAUD Daniel – MANESCAU Serge – ROUSSET Marie France – SILVA Arlette

ABSENTS EXCUSÉS : LENNE Mauricette

DATE DE CONVOCATION : 3 février 2015

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2014 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Préparation budget 2015
- Travaux : menuiseries, toiture
- Bibliothèque
- Bail commercial du gîte
- Communauté de communes : délibération projet
- Questions diverses

PREPARATION BUDGET 2015

Le maire indique qu'il faut tenir compte du contexte administratif, à savoir les baisses de dotation de l'état. Il faut avoir une vision sur 3 ans et tenir compte de la situation engendrée par le cas Desquirez.

Résultats 2014

- dépenses : 769 973.27 €
- recettes : 1 029 582.51 €

Soit un résultat de clôture de 259 609.24 €, ce qui représente 20 000 € de plus qu'en 2013.

TRAVAUX 2015

Coût total des travaux prévus : 170 000 €.

Peinture parties communes Maison Mouchard : 6 000 €

- Portail du garage maison Caroux
- Toiture Pré du Moulin Bât B
- Toit andotrans
- Accès handicapés mairie

M MANESCAU demande s'il l'on peut faire une rampe pour l'accès à l'Eglise. Le Conseil Municipal

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera à la mairie. Les livres proviennent de la BDP, dans le cadre du réseau de lecture des Vallées d'Ax.

Les horaires ne sont pas définis à ce jour, ils seront calqués sur les horaires d'ouverture de la mairie.

BAIL COMMERCIAL DU GITE

Bail commercial + appartement + 2 garages.
La rédaction du nouveau bail est confiée à Me FIEUZET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : delibération projet

M le Maire présente la demande de la communauté de communes : versement d'un fonds de concours au profit de la CDC des Vallées d'Ax dans le cadre du financement de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Ax-Les-Thermes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dossier DESQUIREZ Nathalie**

La mairie a mandaté un médecin expert, ce dernier a indiqué que Mme DESQUIREZ était inapte au service pour une période de 6 mois.

- **Achat de la maison ASTRIE**

Maison de M Charles ASTRIE, située rue Couzy, parcelle B164.
En accord avec la famille, le Maire propose d'acheter la maison au prix de 81 700 €, soit un montant supérieur à l'estimation des Domaines (65 700 €).

- **Navette GRANDVALIRA**

M le Maire précise que cette navette est réservée aux skieurs : détenteurs de forfaits pour Grandvalira ou bons de réservation d'hébergement en Andorre.
La navette circulera tous les jours sauf le mardi et le jeudi.

- **Logements**

Arlette SILVA demande si les détecteurs de fumée ont été posés dans les appartements.
Ils ne sont pas posés, mais la commande est passée, il y a pénurie. L'obligation est reportée à 2016. Dès réception de la commande, les détecteurs seront posés.

- **Relais de télévision**

Marie-France ROUSSET : par temps de neige, la parabole du relais est recouverte, les cantonniers sont obligés d'aller déneiger. Il suffirait d'un câble chauffant, comme pour le Pré du Moulin.
Cela étant de la compétence de la CDCV Ax, M le Maire demande à Mme ROUSSET de faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H10.

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux

